

Date de convocation :
19 mai 2020

Nombre de conseillers
en exercice : **15**

Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N° 3.13

Election de quatre délégués
au Conseil
d'Administration
du Centre Communal
d'Action Sociale

Commune de BOUSSENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille vingt** et le **28 mai**, à **19 heures**, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

Présents : M. SANS, Mme GÉRARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, MM. LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX, SANDY et AGUILA.

Madame Sylvie GÉRARD est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire a donné lecture des articles de la Loi n°95-116 du 4 février 1995 et des décrets n°95-562 du 6 mai 1995 et 2000-6 du 4 janvier 2000 relatifs aux Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale.

Il a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder, au scrutin secret et à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des quatre délégués.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a écrit son bulletin de vote sur papier blanc et l'a remis fermé à Monsieur le Maire ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
A déduire : bulletins blancs ne contenant pas une désignation suffisante, ou dans lesquels les votants se sont fait connaître.	
- Reste pour le nombre de suffrages exprimés.....	15
- Majorité absolue.....	8

Mme GÉRARD Sylvie	- QUINZE VOIX	(15)
Mme AIMONE-CAT Françoise	- QUINZE VOIX	(15)
Mme AGUILA Cyrielle	- QUINZE VOIX	(15)
Mme SANDY Liliane	- QUINZE VOIX	(15)

Mesdames GÉRARD, AIMONE-CAT, AGUILA ET SANDY ont été proclamées déléguées.

Elles ont déclaré accepter ce mandat.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Affiché le **02 juin 2020**

Pour extrait conforme,
En Mairie, le **29 mai 2020**

